

■ **FLASH NET Lavin et Malik**, à Carouge (GE), entreprise de nettoyage (FOSC du 19.11.2003, p. 6). Lavin Eduardo n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Malik Tahir reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'FLASH NET, Malik', à Carouge.

Journal no 5287 du 30.04.2004
(02249140 / CH-660.2.240.003-3)